

Cabinet du
Premier ministre



Office of the
Prime Minister

Ottawa, Canada K1A 0A2

**ALLOCUTION DU
TRÈS HONORABLE PAUL MARTIN
PREMIER MINISTRE DU CANADA**

LORS DE LA

**RÉUNION PLÉNAIRE DE HAUT NIVEAU
DE LA SOIXANTIÈME SESSION
DE L'ASEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

LE 16 SEPTEMBRE 2005

NEW YORK (NEW YORK)

Le texte prononcé fait foi

Canada

La réaction internationale aux ravages provoqués par l'ouragan Katrina nous rappelle une fois de plus que des liens, autres que linguistiques, raciaux ou religieux, existent entre les individus, liens qui sont fondés sur une réflexion fondamentale sur ce que signifie être un être humain, une personne qui a des droits, des besoins et des responsabilités envers les autres.

En fait, nous ne faisons qu'un sur cette planète.

D'ailleurs, « Dans une liberté plus grande » est éloquente à cet égard : la sécurité, le développement et les droits de l'Homme, les trois piliers de la liberté humaine, ne sont pas des concepts abstraits. Il est donc de notre responsabilité, ainsi que de celle de toutes les agences et de tous les membres des Nations Unies, de les réaliser. Si les Nations Unies veulent fonctionner, nous savons ce que nous devons faire, et nous savons aussi ce que nous devons améliorer.

Le Canada ne peut imaginer un monde florissant sans les Nations Unies. Mais détrompez-vous, cette organisation doit faire l'objet d'une réforme. Aujourd'hui, j'aimerais vous parler des trois piliers que sont la sécurité, le développement et les droits humains dans le contexte d'une telle réforme.

La sécurité représente la protection de la vie, donc la base de toutes nos activités. C'est pourquoi nos discussions concernant la réforme du Conseil de sécurité sont si importantes, et qu'un débat de longue date persiste sur le fait que le Conseil de sécurité devrait être plus représentatif.

Nous sommes d'accord.

Mais nous croyons qu'il est encore plus important que le Conseil fonctionne bien. Trop souvent, les membres permanents ont exercé leur droit de veto – ou ont menacé de le faire – pour empêcher une intervention efficace. Trop souvent, nous avons débattu de questions de langue pendant que d'innocentes personnes mouraient. Et le Darfour n'est que l'exemple le plus récent.

De toute évidence, nous devons élaborer des lignes directrices élargies sur le mandat du Conseil de sécurité pour qu'il soit clairement établi que nous devons agir sans hésiter pour prévenir des attaques contre l'humanité. La « responsabilité de protéger » est l'une de ces lignes directrices. Elle veille à protéger les innocents d'agressions effroyables contre leur vie et leur dignité. Elle n'encourage pas une action unilatérale. Au contraire, elle établit clairement un critère, convenu par toutes les parties, concernant les mesures que la communauté internationale devrait prendre lorsque les citoyens sont en danger.

Il s'agit là d'une norme puissante de comportement international. Et cette semaine, nous avons fait un grand pas en ce sens. Nous sommes fiers que la « responsabilité de protéger » ait des racines canadiennes, que ce principe soit maintenant applicable au monde entier. Cela étant dit, notre responsabilité en tant que collectivité ne s'arrête pas là. J'aurais espéré que nous conviendrions immédiatement de mettre la nouvelle

commission de consolidation de la paix en fonction. La consolidation de la paix constitue une entreprise colossale, et pour bien le faire, nous devons mettre de l'ordre dans le chaos.

Ce qui me conduit au deuxième pilier – le développement économique. Le dossier n'est pas très reluisant. Après des décennies d'efforts, on constate qu'argent et développement ne vont de pair que si les pays donateurs et les pays récipiendaires prennent leurs responsabilités à cœur. Cette leçon, nous devons la mettre en application. Les pays donateurs doivent en faire plus et nous avons commencé à le faire, en accroissant nos budgets d'aide au développement, en accélérant les déboursés et en remettant de vieilles dettes accumulées.

Mais, nos politiques doivent aussi faire preuve de plus de cohérence. À quoi sert de parler de développement tout en chassant de pauvres fermiers de leurs terres parce qu'ils ne peuvent concurrencer sur leurs propres marchés les exportations agricoles subventionnées à outrance en provenance des pays riches!

À quoi bon se lamenter sur le sort des pauvres tout en cherchant à vendre le maximum d'armes au plus grand nombre possible de pays en développement. Comment prêcher les vertus du libre-échange tout en niant aux pays les plus pauvres l'accès à nos marchés.

Les pays en développement doivent faire davantage eux aussi. Il n'y aura pas de vrai développement tant et aussi longtemps que les populations locales n'auront pas la confiance nécessaire pour investir leurs propres énergies et leurs propres ressources afin de se bâtir un avenir meilleur. Ils n'auront cette confiance que lorsqu'ils verront leurs gouvernements investir dans des secteurs qui améliorent de manière concrète leur qualité de vie – non pas de manière excessive dans l'armement, mais dans la santé, l'éducation, la bonne gouvernance – et créer un environnement propre à libérer le génie entrepreneurial qui existe dans tous les pays.

Nous devons voir le monde à travers les yeux des gens que nous tentons d'aider. Lorsque nous satisferons aux critères qui sont importants pour eux, alors et seulement alors serons-nous en mesure de jeter les bases d'un développement qui sera vraiment durable.

Combien de nouveau-nés de plus ont été vaccinés cette année par rapport à l'an dernier?

Combien d'enfants de plus ont appris à lire et à écrire?

Les titres de propriété des familles sont-ils vraiment assurés?

Combien de petites entreprises ont survécu pendant trois ans ou plus?

Passons maintenant au troisième pilier des Nations Unies – le respect des droits humains. Nos efforts de réforme dans le domaine de la sécurité et du développement

sont voués à l'échec s'ils ne sont pas solidement enracinés dans le respect des êtres humains :

- 1) le respect de leurs droits;
- 2) le respect de leurs cultures, de leurs traditions et de leurs croyances;
- 3) le respect de leurs opinions, qu'elles soient dissidentes ou non.

Le respect des droits humains est un principe au cœur même de la démocratie, et il constitue la clef de voûte pour libérer le potentiel qui existe en chaque être humain de contribuer à son propre bien-être, ainsi qu'à la prospérité et à la sécurité de sa collectivité. La Commission des droits de l'homme des Nations Unies souffre d'un grave problème de crédibilité. Ses membres, sa politisation croissante et son inefficacité généralisée dans le traitement des cas de violations des droits humains dans le monde ont relégué ses réalisations dans l'ombre. Nous avons besoin d'un organisme permanent à un niveau plus élevé dans la hiérarchie du système onusien, à la hauteur de l'importance qu'ont les droits humains. C'est pourquoi nous appuyons la proposition de créer un conseil des droits de l'homme efficace.

Je ne peux cacher notre profonde déception devant notre incapacité de nous entendre à ce sommet sur toutes les composantes du nouveau conseil des droits de l'homme qui sont nécessaires pour le rendre opérationnel. Le Canada n'aura de cesse de promouvoir activement la création d'un conseil permanent, qui soit doté de membres choisis à partir de critères crédibles. En attendant, nous sommes heureux de l'appui unanime qu'ont reçu les travaux du Haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Louise Arbour, et de notre décision collective de doubler les ressources de son bureau.

J'ai parlé des trois piliers des Nations Unies – la sécurité, le développement et les droits humains. Chacun présente des défis particuliers à relever, mais ils ont tous aussi un élément en commun si l'on veut assurer le bon fonctionnement des Nations Unies : il faut trouver des façons nouvelles et innovatrices de relever les défis mondiaux en mettant tous les pays à contribution et en les faisant tous profiter des avantages.

Le changement climatique en offre un exemple frappant. En novembre, le Canada présidera la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique. Notre but est clair : le changement climatique est bien réel, et tous les pays doivent le reconnaître; l'activité humaine en est une cause déterminante, et tous les pays doivent intervenir.

Notre mandat à Montréal comportera deux volets : Tout d'abord, les signataires de l'Accord de Kyoto ont commencé à prendre les mesures qui s'imposent, et doivent poursuivre ce travail en concrétisant davantage les engagements déjà pris; ensuite, pour assurer une véritable et substantielle réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous devons travailler vers la création d'un régime mondial.

Monsieur le Président,

Tel que le Secrétaire général a notamment observé, les Nations Unies sont à la croisée des chemins. Pour que la réforme de l'ONU soit durable et efficace, il faut qu'elle s'engage dans une réforme en profondeur de son administration, de ses modes de gestion, tout comme dans la création de mécanismes de vérification plus musclés. Cette réforme est indispensable. Nous voulons travailler avec les autres pays membres et le Secrétaire général pour que cette assemblée générale avalise un train de réformes à la mesure des exigences du XXI^e siècle.

En résumé, le temps du statu quo et des débats stériles est révolu et doit laisser place à un nouveau multilatéralisme pragmatique dont on juge les résultats plutôt que les promesses.

Nos citoyens veulent la sécurité, une sécurité basée sur le droit international. Ils veulent des perspectives d'avenir à partir d'une aide plus efficace. Ils veulent qu'on leur donne le pouvoir d'agir, un pouvoir basé sur le respect des droits humains. Et ils veulent un environnement sain. Ces rêves ne sont pas utopiques. Ce sont les défis les plus urgents que nous avons à relever. Nous sommes des dirigeants nationaux.

Toutefois, dans un monde comme celui dans lequel nous vivons aujourd'hui, nous ne pouvons bien servir notre pays sans nous élever au-dessus d'intérêts nationaux étroits. Si nous n'agissons pas de façon responsable sur la scène internationale, nous trahissons les citoyens de nos propres pays.

Il n'y a qu'un seul monde.

Cette phrase toute simple trouve sa plus profonde expression ici, dans les espérances que nous plaçons en les Nations Unies. Nous avons des décisions difficiles à prendre, mais avec courage et vision, nous pouvons créer les Nations Unies de demain, des Nations Unies qui serviront les gens du monde entier, car c'est la meilleure façon de servir chacun d'entre nous.

Merci.